## Quelle est l’importance d’une licence ?

Pour que les données soient ouvertes, elles doivent être accessibles, (en général, cela signifie qu’elles sont publiées en ligne) et bénéficier d’une licence ouverte permettant à quiconque d’y accéder, de les utiliser et de les partager.

##### Dans ce module, nous allons explorer les points suivants :

* Pourquoi il faut publier l’open data sous licence
* Comment une licence permet d’exploiter pleinement la valeur des données
* Quel type de licence convient à l’open data
* Comment prévoir une licence d’open data dans le processus d’appel d’offre, d’achat et de contractualisation.

## Simplifier les licences pour l’open data- en 2 minutes

Responsable politique à l’ODI, Ellen Broad explique pourquoi il faut publier l’open data sous licence, comment une licence permet d’exploiter pleinement la valeur des données comment choisir la licence la plus appropriée.

**Pour activer les sous-titres en français, veuillez cliquer sur le bouton marqué ‘cc’ en bas à droite de la vidéo puis sélectionner le français.**

## Pourquoi publier l’open data sous licence ?

Sans licence, les données ne sont pas véritablement ouvertes.

Une licence garantit à tous le droit d'utiliser, de partager et d’accéder à vos données.

Pour que les données soient ouvertes, votre licence doit en autoriser l’accès, l’utilisation et le partage.

Sans licence, les données sont certes ‘accessibles au public’ mais il se peut que les utilisateurs n’aient pas l’autorisation d’y accéder, de les utiliser et les partager d’après les législations de droits d’auteur ou de base de données.

## Exploiter la valeur de l’open data

Une licence permet aux entreprises, aux start-ups, aux gouvernements et aux individus d’innover grâce aux données ouvertes.

***Cliquez sur la flèche pour plus de détail.***

### Une garantie

Une licence permet de garantir aux utilisateurs qu’ils ont le droit d’utiliser et de partager les données, quel que soit leur objectif.

Une licence autorise explicitement l’utilisation des données à des fins commerciales ainsi que non-commerciales.

Sans licence, l’utilisateur se trouve dans une zone de flou juridique.

### Assurer la clarté

En 2015, seuls 20% des catalogues de données ouvertes au sein de l’Union Européenne sont sous licence les rendant réellement ‘ouvertes’.

Dans l’UE, les législations relatives aux droits d’auteurs et aux bases de données sont complexes. Certaines données sont certes destinées à être ouvertes, cependant une licence appropriée clarifie la situation légale pour les utilisateurs.

Le site OpenDataMonitor donne des informations et des statistiques au sujet des catalogues d’open data européens.  
[Lien vers la plate-forme de l’OpenDataMonitor](http://www.opendatamonitor.eu/)

### Favoriser l’innovation

Les licences d’open data permettent d’expérimenter, d’explorer et d’utiliser les données de façon innovatrice pour de nouveaux produits et services.

Ainsi, les données de Transport for London sont disponibles sous licence ouverte. De nombreuses applications pour Smartphones ou tablettes permettant de planifier les trajets en transports en commun ont été développées grâce à l’open data disponible.  
[Lien vers Transport for London](http://www.tfl.gov.uk/)

## Comment localiser une licence ?

Ceux qui publient des données ouvertes se doivent de rendre l’accès à la licence facile et ce pour tous les ensembles de données mis à disposition.

L’emplacement et la configuration du contenu de la licence dépendent de la juridiction, de l’industrie et du style individuel.

Les pratiques optimales montrent que la licence doit être facile à localiser et à lire, et la section suivante explique comment trouver une licence.

## Des licences simples et faciles à trouve

Tous ceux qui publient de l’open data présentent leurs licences différemment. En voici quelques exemples:

***Cliquez sur la flèche pour plus de détail.***

### Le gouvernement du Royaume-Uni

Le gouvernement britannique utilise une ‘Open Government Licence.’

Cet exemple montre clairement la licence en haut de la page d’où l’on accède à l’ensemble des données. L’information relative à la licence est présentée sous forme d’hyperlien, qui affiche la licence complète.

Explorez cet ensemble de données et leur licence. N’hésitez pas à explorer les autres ensembles de données et les services offerts par ce site.

[Lien vers Data.gov.uk](http://data.gov.uk/dataset/financial-transactions-data-fco)

### Le gouvernement de la Singapour

Le gouvernement singapourien publie lui aussi des données sous licence ouverte, mais celle-ci peut se révéler plus difficile à trouver.

Les conditions générales de la licence sont accessibles en cliquant sur l’icône de téléchargement des données ou l'adresse URL, ou via le lien des conditions générales au bas de la page.

Explorez cet ensemble de données et sa licence. N’hésitez pas à explorer les autres ensembles de données et les services offerts par ce site.

[Lien vers data.gov.sg](https://data.gov.sg/dataset/dengue-clusters)

## Types de licences

***Cliquez sur les titres pour plus de détail.***

Plus la licence est simple, mieux c’est!

Il existe beaucoup de licences différentes. Afin de maximiser la réutilisation de vos données, essayez d’adopter une licence standard qui est déjà largement utilisée.

[Cliquer ici pour accéder à un guide sur les licences](https://theodi.org/guides/reusers-guide-open-data-licensing)

Le portail européen fournit un [assistant pour les licences](http://www.europeandataportal.eu/en/licence-assistant), pour vous aider à choisir la bonne licence.

***Cliquez sur les titres pour plus de détail.***

### Les licences Creative Commons

On utilise souvent les licences Creative Commons pour un contenu ouvert. La version 4.0 réfère explicitement aux licences de données.

Il y a 3 versions de licences ouvertes Creative Commons :

* **Zero: (CC0)**
* **Paternité (‘Attribution’): (CC-BY v4.0)**
* **Paternité et Partage à l’identique (‘Attribution and share-alike’): (CC-BY-SA v4.0)**

Les licences ‘Zero’ et ‘Paternité’ permettent le plus de souplesse en ce qui concerne l’utilisation des données, alors qu’une licence ‘Partage à l’identique’ limite l’utilisation commerciale.

[Lien vers une licence Zero](https://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/)

[Lien vers une licence Paternité](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

[Lien vers une licence Partage à l’identique](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)

Vous pouvez choisir une licence spécifique à vos besoins sur le site Web de Creative Commons -

[Lien vers le choix des licences Creative Commons](https://creativecommons.org/choose/?lang=fr)

### Licences sur mesure

Les licences sur mesure peuvent rendre l’utilisation des données plus complexe.

Elles risquent en effet d’introduire des conditions spécifiques qui limitent l’utilisation, restreignent l’intégration des données et dans certains cas, sont difficiles à respecter de la part des utilisateurs.

### Licences gouvernementales ouvertes

Certains gouvernements choisissent de développer leurs propres licences.

Les meilleurs exemples sont :

* courts
* compatibles avec des licences largement utilisées
* faciles à respecter

Le gouvernement français constitue un bon exemple d’une licence ouverte claire pour des ensembles de données français.

[Lien vers la licence ouverte du gouvernement français](https://www.etalab.gouv.fr/licence-ouverte-open-licence)

Le gouvernement britannique constitue un bon exemple d’une licence ouverte utilisée par les ministères britanniques.

[Lien vers la licence ouverte du gouvernement britannique](http://www.nationalarchives.gov.uk/doc/open-government-licence/version/3/)

## Des licences et des tiers

La publication d’open data peut être nécessaire lors du processus d’appel d’offre, d’achat et de contractualisation.

***Cliquez sur la flèche pour plus de détail.***

### Tiers

Les gouvernements et les organisations font appel à des sous-traitants qui fournissent des services en leur nom.

Leur engagement quant à la publication de données ouvertes s’étend aux tiers.

Il s’agit là un aspect important car toute dépense publique se doit de créer du bien commun.

### Inclure l’open data dans des contrats

Pour s’assurer que les données collectées et utilisées par les sous-traitants soient publiées comme données ouvertes, une organisation peut :

* l’inclure comme une des conditions dans leur contrat.
* conserver la propriété intellectuelle des données pour les publier comme données ouvertes eux-mêmes.

[Cliquer ici pour accéder à un guide sur l’intégration d’open data dans des contrats](http://training.theodi.org/Procurement/Guide/)

### L’open data sur la performance

Les organisations qui utilisent des sous-traitants peuvent leur demander de publier les données relatives à leur performance et toutes données liées à leurs services comme données ouvertes.

Les données sur le rendement passé aident les fournisseurs potentiels à comprendre quelles parties du contrat sont plus ou moins faciles et favorisent la concurrence lors du processus d'appel d'offres .

## Êtes-vous prêt(e) à utiliser les licences ?

Il y a 4 aspects simples à prendre en compte en ce qui concerne les licences. Vous en souvenez-vous?

## Pourquoi publier les données ouvertes sous licence ?

Qu’est-ce qui est nécessaire pour permettre aux utilisateurs d’utiliser, de partager et d’avoir accès à vos données ?

***Choisissez votre réponse et puis cliquez sur ‘Valider’.***

* un titre.
* Une licence.
* Un email du webmaster.

Valider

##### Vous avez raison !

Sans licence, les données sont certes ‘accessibles au public’ mais il se peut que les utilisateurs n’aient pas l’autorisation d’ y accéder, de les utiliser et les partager d’après les législations de droits d’auteur ou de base de données.

##### Êtes vous sûr(e) ?

Sans licence, les données sont certes ‘accessibles au public’ mais il se peut que les utilisateurs n’aient pas l’autorisation d’ y accéder, de les utiliser et les partager d’après les législations de droits d’auteur ou de base de données.

## Exploiter la valeur des données ouvertes

Une licence ouverte permet aux utilisateurs d’utiliser, de partager et d’accéder à l’open data, mais encore?

***Choisissez votre réponse et puis cliquez sur ‘Valider’.***

* De résoudre des crimes.
* D’imiter l’éditeur.
* D’utiliser l’open data à des fins commerciales.

Valider

##### Vous avez raison !

Pour que des données soient véritablement ouvertes, les utilisateurs doivent avoir le droit de les utiliser à des fins commerciales, ce qui maximise l’innovation. Le concédant n’est pas dans l’obligation de garantir son information et il conserve la propriété des données originales.

##### Êtes vous sûr(e) ?

Pour que des données soient véritablement ouvertes, les utilisateurs doivent avoir le droit de les utiliser à des fins commerciales, ce qui maximise l’innovation. Le concédant n’est pas dans l’obligation de garantir son information et il conserve la propriété des données originales.

## Types de licences

Laquelle des licences suivantes serait la plus appropriée pour une organisation qui publie de l’open data?

***Choisissez votre réponse et puis cliquez sur ‘Valider’.***

* Aucune licence.
* Une licence Creative Commons standard.
* Une licence sur mesure.

Valider

##### Vous avez raison !

Une licence Creative Commons est la licence la plus appropriée pour tout organisme publiant des données ouvertes qui n’est pas tenu d’utiliser une licence spécifique.

##### Êtes vous sûr(e) ?

Une licence Creative Commons est la licence la plus appropriée pour tout organisme publiant des données ouvertes qui n’est pas tenu d’utiliser une licence spécifique.

## Licences et tiers

Les licences ouvertes ont-elles leur place dans le processus d’appel d’offre, d’achat et de contractualisation?

***Choisissez votre réponse et puis cliquez sur ‘Valider’.***

* Seulement si les entrepreneurs les demandent.
* Non, une licence ne fait pas partie du processus.
* Les licences ouvertes devraient faire partie intégrante du processus de contractualisation.

Valider

##### Vous avez raison !

L’open data est un élément fondamental du processus d’achat. Lors de l’appel d’offre, les organisations peuvent publier des données sur leur performance et ces données peuvent assister les entreprises intéressées dans leurs offres.

##### Êtes vous sûr(e) ?

L’open data est un élément fondamental du processus d’achat. Lors de l’appel d’offre, les organisations peuvent publier des données sur leur performance et ces données peuvent assister les entreprises intéressées dans leurs offres.

## Les licences d’open data

Pour que vos données soient ouvertes, vous devez en autoriser l’accès, l’utilisation et le partage à tous.

Une licence permet aux entreprises, aux start-ups, aux gouvernements et aux individus d’innover grâce aux données ouvertes.

La publication d’open data devrait faire partie intégrante du processus d’appel d’offre, d’achat et de contractualisation.

Plus la licence est simple, mieux c’est!

Le prochain module évalue la qualité de l’open data ainsi que ce qui est nécessaire pour que les données puissent être pleinement utilisables et exploitables.

Prochain module

Menu principal